 **LEADER DANS LA SANTE DE LA REPRODUCTION ET POPULATION DEVELOPPEMENT**

*Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), est un organisme de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l’égalité des chances pour chaque femme, homme et enfant. L’UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données de population dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est accompli.*

**PUBLICATION DE CONSULTATIONUNFPA/SEN/2017/001**

**Termes de Référence de la Consultation pour la documentation du « new deal»**

**Consultant-e National-e**

**(Contrat Individuel)**

**Lieu d’affectation : Home basis work.**

**1. Contexte et Justification** :

1. Contexte et justification

Le Sénégal présente une population essentiellement juvénile avec un âge médian de 18 ans (source RGPHAE, 2013). Ce poids démographique des adolescents et jeunes est confirmé à travers la proportion des filles et garçons âgés de 10-24 ans (32%) et celle de 10-19 ans (23%). Ces jeunes constituent un potentiel de croissance et de prospérité lorsqu’ils bénéficient d’un investissement sur le capital humain et trouvent les emplois décents auxquels ils aspirent. En revanche, les jeunes sont exposés à un cercle vicieux du fait de leur vulnérabilité lorsqu’ils sont victimes de pratiques néfastes comme le mariage d’enfants, et souffrent d’absence de services de santé sexuelle et de reproduction, ainsi que leurs lots implications. La prévalence du mariage d’enfants et des grossesses précoces dans les pays où la proportion des jeunes dans la population est élevée étant une source particulière de danger pour la santé et la vie des filles et des jeunes femmes. Au Sénégal, la prévalence des mariages d’enfants restait encore élevée et la fécondité relativement précoce avec un taux de fécondité de 90 pour mille chez les 15-19 ans en 2014. La situation des régions périphériques au Sud et à l’Est du pays était plus prégnante. Sur la période 2012-2014, 31,9% des adolescentes 15-19 ans avaient déjà connu leur vie féconde à Tambacounda, et 27,9% à Kolda, contre une moyenne nationale de 18% en 2014.

Le poids démographique des adolescents/jeunes et leur exposition aux risques de mariages d’enfants et de grossesses précoces justifient les nombreuses initiatives mises en œuvre pour lutter contre ces fléaux. C’est dans ce cadre que s’inscrivent les nombreuses stratégies de renforcement de capacités, mobilisation sociale/plaidoyer et d’offre de services déroulées avec les Centres Conseils Adolescents, et l’appui de l’UNFPA et d’autres partenaires. Dans cette optique, l’initiative novatrice des « clubs de jeunes filles » implantés dans les quartiers périphériques a été expérimentée depuis 2014 par le Centre Conseils Adolescents (CCA) de Tambacounda pour lutter contre les mariages d’enfant et grossesses précoces. Le développement de l’approche par le CCA de Kolda a généré le concept du « new deal » qui repose sur un pacte signé entre les clubs de jeunes filles, les parents et les marraines (bajenu gox) pour l’objectif “zéro grossesse” en leur sein. Le “new deal” reste mal connu et cantonné dans une zone restreinte. Les nombreux témoignages recueillies sur l’initiative laissent entrevoir des effets sur la réduction des grossesses.

**2. Résumé des fonctions/objectifs :**

Sous la conduite du Représentant Assistant de l'UNFPA et la supervision de l’Expert national en charge de la santé de la reproduction des adolescents/jeunes, et en collaboration étroite avec le Chargé de Suivi-évaluation, le/la Consultant-e nationale est recruté-e pour la documentation du « new deal ». L’objectif global de cette étude est de montrer les résultats du « new deal » selon les évidences et de fournir des informations pertinentes sur sa conception et sa mise en œuvre, en vue de sa réplication ou son extension.

De manière spécifique, les objectifs spécifiques suivants sont poursuivis à travers la consultation :

* fournir les informations pertinentes sur la conception et la mise en œuvre de l’initiative « new deal » à Tamba, Kolda ;
* montrer les résultats engrangés qui peuvent être liés à la mise en œuvre du “new deal”;
* mettre en évidence les leçons apprises (réussite/lacunes) et bonnes pratiques dans la mise en œuvre de l’initiative, en vue de sa réplication et son élargissement à d’autres zones ;
* fournir des évidences sur le ”new deal” pouvant être utilisées dans le cadre de la mobilisation de ressources.

**2.1. Enoncé des fonctions**

Le/la Consultant-e nationale recruté-e pour la documentation du « new deal » devra :

* apprécier la cohérence de l’intervention avec les priorités/défis et engagements pris par les parties prenantes ;
* apprécier le potentiel d’applicabilité/adaptabilité de l’initiative à d’autres contextes ;
* analyser les résultats pouvant être liés à la mise en œuvre de l’initiative « new deal », ainsi que les facteurs pouvant expliquer ces résultats, y compris les stratégies et les ressources ;
* expliquer comment l’initiative constitue-t-elle une nouvelle approche pour résoudre le problème de grossesses précoces, et faire les choses mieux ;
* apprécier la pérennité des réalisations en l’absence de l’appui des partenaires, notamment les mécanismes et facteurs pouvant entraîner la pérennité de l’initiative.
* identifier les leçons apprises (réussite/lacunes) et bonnes pratiques dans la mise en œuvre de l’initiative.
* formuler des recommandations stratégiques réalistes visant à consolider les acquis dans la perspective de l’élaboration du prochain programme de pays.
* rédiger les rapports attendus aux différentes étapes de l’étude, notamment :
  + rapport de démarrage validé par le comité de pilotage constitué, entre autres, du Projet de Promotion des Jeunes (PPJ/Ministère en charge de la jeunesse) et de l’UNFPA ;
  + rapport provisoire avec les bonnes pratiques/leçons apprises, les constats (et leurs évidences), les conclusions et recommandations selon le format consensuel à élaborer avec le comité de pilotage ;
  + rapport final selon les standards de qualité définis avec le comité de pilotage ;
  + informations essentielles sur le “new deal” et les principaux résultats pour une plaquette (à produire par le bureau UNFPA) et pour une fiche standard de l'UNFPA sur «les bonnes pratiques».
* restituer les résultats de l’étude au cours d’un atelier de partage et intégrer les observations recueillies dans le rapport final de l’étude.
  1. **Rapports**

Les différents rapports suivants sont attendus du/de la consultant-e pour la réalisation de l’étude :

* rapport de démarrage avec échantillon détaillé, hypothèses, indicateurs, outil de collecte/source, par rapport à chaque critère d’évaluation validé par le comité de pilotage ;
* rapport provisoire avec les bonnes pratiques/leçons apprises, les constats (et leurs évidences), les conclusions et recommandations selon le format consensuel à élaborer avec le comité de pilotage ;
* rapport final selon les standards de qualité définis avec le comité de pilotage.

1. **Autres conditions de travail**
   1. **Langue de travail**

La langue de travail sera le français. Certains documents en anglais pourront être exploités par le/la consultant-e dans le cadre de cette étude.

* 1. **Méthodologie**

Le « new deal » est une initiative largement appréhendée par les parties prenantes à travers une diversité d’informations, ce qui justifie les approches qualitatives et quantitatives qui seront combinées dans le cadre de cette étude. L’étude sera essentiellement menée suivant les critères et principales questions évaluatives suivantes :

Pertinence : quelle est la cohérence de l’intervention avec les priorités/défis et engagements pris par les parties prenantes ? Quel est le potentiel d’applicabilité/adaptabilité de l’initiative à d’autres contextes ?

Efficacité : quels sont les résultats pouvant être liés à la mise en œuvre de l’initiative ? Quels sont les facteurs pouvant expliquer les résultats, y compris les stratégies et les ressources ? Comment l’initiative constitue-t-elle une nouvelle approche pour résoudre le problème de grossesses précoces, et faire les choses mieux ?

Durabilité : quelle est la pérennité des réalisations en l’absence de l’appui des partenaires ? Quels sont les mécanismes et facteurs pouvant entraîner la pérennité de l’initiative ?

Le/la Consultant-e nationale sera amené à effectuer une mission de terrain pour collecter les informations complémentaires dans les régions de Tamba et Kolda auprès des Centres des Conseils Adolescents (CCA) de Tamba et Kolda, autres PTF, adolescent-e-s/jeunes cibles des CCAs concernés, ainsi que leurs parents, marraines (bajenu gox).

Une diversité d’approches (qualitative et quantitative) et d’outils de collecte seront utilisés auprès des diverses parties prenantes. Les informations issues de l’étude seront validées à travers la triangulation des outils de collecte/sources de données. Le-la consultant-e proposera une méthodologie détaillée de l’étude (rapport de démarrage) qui sera validée par le comité de pilotage.

* 1. **Type de contrat et durée prévue**

Les présents Termes de Référence seront soutenus par un **contrat de type de consultance -Contrat Individuel- pour une durée maximum de Vingt Cinq (25) jours non renouvelables, à partir du 30 Août 2017.**

**4. Qualifications et Expériences**

**4.1. Nous recherchons les candidat(e)s qui ont:**

* une capacité d'analyse et de réflexion stratégique dans une logique de résultats ;
* l’aptitude à communiquer.
* de bonnes aptitudes en matière d’innovation et de vente de nouvelles approches ;
* des diplômes universitaires Bac+ 5 ans en sciences sociales, y compris évaluation, statistique, économie ;
* au moins 5 ans d’expérience dans le domaine de la documentation de bonnes pratiques, collecte et analyse des données ou recherche/évaluation ;
* une connaissance du Système des Nations Unies et/ou du mandat de l’UNFPA et/ou de ses stratégies en matière de SR/SR des Adolescentes/Jeunes serait un atout;
* une maitrise de l’outil informatique (Word – Powerpoint – Excel, etc.) ;
* références favorables.

**Composition du dossier de candidature** :

* un Curriculum Vitae détaillé avec l’indication des coordonnées de trois personnes de référence à contacter en cas de besoin sur les compétences et les aptitudes professionnelles du/de la candidat(e) ;
* un formulaire P11 des Nations Unies dûment rempli ;
* une copie certifiée des diplômes ;
* une lettre de motivation adressée à Madame la Représentante Résidente de l’UNFPA Sénégal.

**Lieu de Dépôt des candidatures** :

Les dossiers de candidatures, adressés à Madame la Représentante de l’UNFPA/CO, peuvent être soumis par courriel à l’adresse électronique suivante : [***procurementdakar@unfpa.org***](mailto:procurementdakar@unfpa.org)Ou déposés sous pli fermé à l’adresse suivante : ***Immeuble Wollé Ndiaye, N° 10 Zone 3, Route du Méridien Président, Almadies, BP 154 Dakar, Sénégal,*** avec la mention **« Consultant-e, Documentation du « new deal » *«NE PAS OUVRIR SVP » au plus tard le Lun*di 22 aout 2017  *à 16h00mn***

**Les dossiers de candidature jugés incomplets ou non conformes au profil recherché ne seront pas examinés.**

**L’UNFPA ne demande pas et ne vérifie pas le statut sérologique VIH/Sida de ses consultants et salariés et ne tolère aucune discrimination liée à celui-ci.**

***Aucun frais n'est exigé des candidat(e)s intéressé(e)s par le présent avis* que ce soit au moment du dépot de la soumission ou après.**

**Les présents Termes de Référence ainsi que le formulaire P11 sont disponibles sur les pages web suivants de l’UNFPA :**

**FACEBOOK :** [**https://www.facebook.com/unfpasenegal**](https://www.facebook.com/unfpasenegal)**.**

**TWITTER :** [**https://twitter.com/UNFPASenegal**](https://twitter.com/UNFPASenegal)

**BLOG :** [**https://unfpasenegal.blogspot.sn**](https://unfpasenegal.blogspot.sn)

**SITE WEB:** **http://senegal.unfpa.org**